

AREP, et ses partenaires, sélectionnée pour la dernière phase de « Luxembourg in Transition », consultation internationale et pluridisciplinaire visant à développer des scénarios territoriaux de transition écologique et bas carbone pour le Grand-Duché de Luxembourg et ses territoires frontaliers.

La consultation internationale « Luxembourg in Transition »

AREP et ses partenaires, Taktyk, Quattrolibri, Institut de la transition environnementale Sorbonne Université (SU-ITE) et Mobil'homme, sont parmi les quatre lauréats de la dernière phase de « *Luxembourg in transition - Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la région fonctionnelle luxembourgeoise* », consultation internationale et pluridisciplinaire lancée en octobre 2020 par le Département de l'aménagement du territoire (DATer) du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Luxembourg.

Les trois autres groupements lauréats (menés respectivement par MVRDV, Université de Luxembourg et 2001) et celui piloté par AREP, ont été choisis au terme d'un processus de sélection qui a vu concourir [dix groupements internationaux](#).

Leur mission d'ici à décembre 2021 consistera à produire un scénario territorial de transition écologique et bas carbone à l'horizon 2050 pour le Grand-Duché de Luxembourg et ses territoires frontaliers qui aura vocation à doter le Département de l'aménagement du territoire (DATer) de méthodes, de règles et de scénarios susceptibles d'orienter sa politique d'aménagement du territoire en concordance avec les engagements environnementaux du gouvernement tant au niveau national qu'à l'échelle européenne et mondiale.

« Paysage capital », le projet de l'équipe f(lux) menée par AREP

Le sol est la matière première de la transition et de la décarbonation. Le projet « Paysage capital » conçu par l'équipe f(lux) menée par AREP, se traduit ainsi par l'élaboration d'une stratégie à partir de chaque mètre carré de la région fonctionnelle. Il s'agit de le protéger, de l'enrichir, et de le reconnecter aux dynamiques locales, mitoyennes, voisines, pour révéler son pouvoir au sein du métabolisme du territoire.

Le projet « Paysage capital » se décline en quatre grands principes d'action.

Décarboner les mobilités en transformant l'affordance du territoire, c'est-à-dire en réorientant sa propension à susciter certains usages plutôt que d'autres (affordance bénéficiant aujourd'hui largement à l'automobile). Cinq axes de transformation sur toutes les échelles seront mis en œuvre parmi lesquels :

- La stimulation de la vie de proximité pour réduire le besoin de déplacements de longue portée (stratégie dite de la « ville du quart d'heure ») ;
- La réaffectation de 50% des surfaces de voirie au profit des mobilités bas carbone (marche, vélos, transports en commun électrifiés) ;

Inventer un nouvel urbanisme agricole : du paysage à l'assiette, et inversement. Le territoire agricole du Luxembourg représente 52% de sa superficie. Or, son autonomie alimentaire en ce qui concerne la production de fruits et légumes est de seulement 3%. Le projet vise une transition vers des régimes alimentaires moins carnés qui doit permettre, entre autres :

- La réduction de l'empreinte carbone de l'alimentation des habitants de la région fonctionnelle luxembourgeoise ;
- La relocalisation de la production agricole à proximité immédiate des villes et villages ;

Réinvestir la forêt : les forêts de la région fonctionnelle luxembourgeoise constituent un véritable capital à préserver pour parvenir à la neutralité carbone (elles représentant 34.3 % du territoire). Pour répondre au triple impératif d'activation de leur potentiel de séquestration carbone, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité, l'équipe f(lux) combine plusieurs propositions, parmi lesquelles :

- La coordination de nouveaux modes d'exploitation (sylviculture irrégulière) favorisant une plus grande diversité spécifique, génétique et générationnelle des forêts ;
- Et le développement de nouvelles filières d'utilisation des matériaux biosourcés au sein du secteur de la construction.

Tendre vers le Zéro Artificialisation Brute (ZAB) : entre 2009 et 2015, l'artificialisation des sols s'est poursuivie à un rythme de 2,7% au Luxembourg, contre 2,1% en Lorraine, 2,3% en Rhénanie-Palatinat, 1,8% dans la Sarre et 1,6% en Wallonie. Le projet « Paysage capital » fait la proposition de construire moins, de questionner fondamentalement les besoins et les programmes, d'intensifier intelligemment l'usage du bâti existant, de lutter contre l'obsolescence des lieux, en multipliant les fonctions, en privilégiant la réhabilitation et en faisant évoluer les référentiels culturels.

Le modèle f(lux)

Les quatre grands principes d'action du projet « Paysage capital » se basent sur le modèle de mesure de l'empreinte carbone – le modèle f(lux) – conçu par AREP qui quantifie et analyse les grandes métriques de la région fonctionnelle, identifie ses principaux postes d'émissions et les découpe en secteurs et en différentes parts de la population.

Ce modèle et son travail de collecte ont pour but d'appuyer la démarche systémique de l'empreinte carbone portée par l'équipe f(lux), avec de nombreux liens entre secteurs à explorer, qu'il s'agisse de l'intensité carbone de l'électricité qui change l'intérêt du véhicule électrique ou encore des logements et des locaux d'entreprises à construire ou rénover dans le cadre d'une stratégie d'équilibrage des mobilités.

De la stratégie à la mise en œuvre à travers quatre sites démonstrateurs : la dernière phase de la consultation

Afin d'expérimenter la mise en œuvre de cette stratégie à l'échelle locale, l'équipe f(lux) a sélectionné quatre sites d'étude (démonstrateurs) dont un en France, à proximité immédiate du Luxembourg, choisis à la fois pour leur diversité et pour leur représentativité de la région fonctionnelle luxembourgeoise. Ils constituent quatre esquisses des projets de transition à inventer localement pour mener à bien la transition écologique de la région fonctionnelle luxembourgeoise. Chaque site se voit associé à une mise en œuvre spécifique de la stratégie définie par le projet « Paysage capital ».

*« Aux côtés de ses partenaires, AREP propose un scénario de transition écologique viable, durable et mesurable, indiquent **Raphaël Ménard et Philippe Bihoux, respectivement Président et Directeur Général d'AREP.** Ces trois caractéristiques constituent selon nous les clés de réussite d'une transformation écologique post-croissance et post-carbone telle que nous la concevons chez AREP. La stratégie du projet Paysage capital et sa mise en œuvre sont d'autant plus solides qu'ils sont portés par l'ambition du Grand-Duché du Luxembourg de concevoir une transition écologique qui oriente véritablement les politiques publiques en matière d'aménagement de leur territoire. Nous saluons ici la volonté portée par son comité interministériel, à l'initiative de cette consultation, et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration ensemble. »*

*« Le projet Paysage Capital est un plaidoyer pour une reconquête de l'usage raisonné du sol, comme ressource de la transition écologique, dans lequel tout le territoire du Luxembourg devient démonstrateur d'une transition écologique souhaitable, désirable et concrète, **explique Madeleine Masse, directrice Territoires d'AREP.** Avec Taktyk, Quattrolibri, SU-ITE et Mobil'homme, AREP a conçu une stratégie spatiale d'intervention sur les sols sur mesure applicable sur toutes les échelles, chacune étant démonstratrice d'un urbanisme post-carbone. En phase avec la vision de la transition écologique portée par le Luxembourg, nous sommes concrets : plus que des intentions ne devant voir éventuellement le jour qu'en 2050, ce sont des résultats sur la descente du carbone que nous aurons à partager dès l'année prochaine, en 2022, et progressivement. »*

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire - Département de l'aménagement du territoire, DATer – Luxembourg

Maîtrise d'œuvre : le groupement f(lux) composé des partenaires suivants :

- **AREP** (mandataire)
- **Taktyk**, paysagistes-urbanistes (Thierry Kandjee et Simon Auperpin)
- **Quattrolibri**, conseil en stratégies de transition écologique (Julien Dossier) (voir aussi [Renaissance écologique](#))
- **Institut pour la Transition Environnementale – Sorbonne Université SU-ITE**, changement climatique, écologie et biodiversité, agro-écologie (Luc Abbadie et Jean-Jacques Perrier)
- **Mobil'homme**, sociologie urbaine des mobilités (Marc-Antoine Messer)

À propos d'AREP :

Fondée en 1997, AREP est l'agence d'architecture pluridisciplinaire. Filiale de SNCF Gares & Connexions, elle a pour mission d'inventer un futur post-carbone. L'agence intervient et innove dans tous les métiers essentiels au renouveau de l'architecture et des territoires, de la conception architecturale, urbaine et paysagère à l'ingénierie en passant par le design, le conseil en programmation et le management de projet.

Dirigée par Raphaël Ménard depuis 2018 et engagée pour la transition écologique notamment via son référentiel EMC2B, AREP apporte des réponses concrètes aux enjeux majeurs de l'urgence écologique. AREP compte près de 1 000 collaborateurs de 30 nationalités différentes, en France et à l'international et son chiffre d'affaires la place en tête des agences d'architecture en France. www.arep.fr

Contacts médias :

Agence 14 Septembre

Julia Perréard - juliaperreard@14septembre.com - t. 06 11 35 28 46

Laura Sergeant - laurasergeant@14septembre.com - t. 06 08 75 74 24

Communication AREP

Laurence Saquer - laurence.saquer@arep.fr - t. 06 62 22 73 52